

2EME RÉUNION DÉLÉGUÉ·E·S NOTRE-DAME DES CHAMPS

Année Scolaire 2020-2021

Date: 09/02/2021

1) ORGANISATION DE LA VIE SCOLAIRE EN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE

La FWB a communiqué (via sa circulaire 7995) le maintien du code rouge jusqu'au moins le 26 Février (date du prochain Comité de Concertation). Une évaluation sera faite avec les experts sanitaires immédiatement après le congé de carnaval afin de suivre au plus près l'évolution de l'épidémie.

Pour les élèves scolarisé·e·s en fondamental à Notre-Dame des Champs ceci veut dire que:

- Les élèves continuent de fréquenter l'école 5 jours par semaine
- Les activités impliquant des contacts entre adultes au sein de l'école sont limitées au strict minimum
- Les activités en dehors de l'école sont suspendues (il est permis à des classes de quitter l'enceinte de l'école de façon individuelle pour des activités dans le voisinage)
- Les élèves doivent apporter leur repas et manger avec leur groupe-classe

Pour les entrées et sorties, les horaires et règles suivantes sont toujours d'application:

- L'accès **le matin** se fait via la rue Robert Jones
 - M3, P1-P6: entre 8h10 et 8h25 - Classe d'accueil, M1 et M2: entre 8h30 et 8h45
- **Sorties** rue Zeecrabbe
 - M1-M3: 15h10 (12h00 le Mercredi)
- **Sorties** rue Robert Jones
 - P1: 15h10 (12h00 le Mercredi) - P2: 15h15 (12h05 le Mercredi)
 - P3: 15h20 (12h10 le Mercredi) - P4: 15h25 (12h15 le Mercredi)
- **Sorties** rue Edith Cavell
 - P5: 15h20 (12h10 le Mercredi) - P6: 15h25 (12h15 le Mercredi)
- Les **fratries** utilisent la sortie des aînés
- A l'heure de la **sortie rue Robert Jones** les parents attendent de **l'autre côté de la rue** (trottoir opposé à l'école) que leur classe soit appelée. Les parents / nounous sont priés d'être attentifs car les surveillantes doivent répéter plusieurs fois la classe
- **A partir de 15h40**, les **enfants en garderie** peuvent être repris sans interruption jusqu'à 18h00 par la rue Roberts Jones (en sonnant au parlophone)
- **Aucun accès ou sortie** n'est permis entre **8h45 et 15h10** (sauf justification annoncée préalablement auprès de la direction ou du secrétariat)
- Le **port du masque** est obligatoire depuis octobre 2020 **en rue** sur l'ensemble du territoire de la Région de Bruxelles-Capitale (à partir de 12 ans)

2) GESTION DES CAS COVID-19 A L'ECOLE

Dans le cas d'élèves testés positifs au Covid-19:

- Les parents doivent **avertir l'école immédiatement**, qui informera le Centre PSE (Promotion de la Santé à l'Ecole)
- Le Centre PSE contacte les parents des **enfants à haut risque** (camarades les plus proches), auxquels il demandera:
 - Un **test** endéans les 72 heures (si encore possible) et au jour 7 après le dernier contact à risque
 - Une **quarantaine de 10 jours**

- L'école contacte les parents des **enfants à bas risque**
 - Les enfants peuvent continuer d'aller à l'école
 - Il est demandé aux parents de surveiller l'état de santé des enfants de près

Il est important de rappeler que c'est le **Centre PSE** qui est **responsable** du suivi des cas et des décisions quant au nombre d'élèves à considérer à haut risque. Ces décisions peuvent varier en fonction de l'âge des élèves (maternelle vs. primaire).

Le Centre PSE a mis en place un **call-center** spécifique Covid-19 que les parents peuvent joindre au **02 315 05 25** (7 jours sur 7 de 8h30 à 15h30).

Une liste des centres de test Covid est disponible sur le site web <http://brussels.testcovid.be/fr>. Il est possible de prendre rendez-vous directement sur le site.

3) OPERATION SHOE-BOX

Pendant l'opération shoe-box menée en Décembre pour l'asbl Les Samaritains **266 colis** ont été collectés ! Un très grand merci pour votre mobilisation en faveur des plus démunis !



4) FINANCEMENT DE L'ECOLE

Du fait de son appartenance au réseau d'enseignement libre (ce qui lui confère une plus grande autonomie), l'école Notre-Dame des Champs n'est que partiellement subventionnée par l'état Belge. Si bien les enseignants sont rémunérés directement par la FWB, c'est l'Asbl Notre-Dame des Champs qui est responsable d'une partie importante (plus de 70% d'un budget proche du million d'Euros par an) du financement des activités de l'école, de la rémunération du personnel hors enseignants (p.e. ouvriers, surveillants, personnel administratif), du fonctionnement journalier (p.e. le traiteur, les gardes, les photocopies), de la location et l'entretien des infrastructures.

L'AP apporte un support au financement de projets de l'école par le biais de ses activités et les donations des parents. L'AP maintient aussi un **Fonds Social** qui permet d'aider les familles qui ont des difficultés financières pour faire face aux frais scolaires. Il est sollicité à la demande de la Direction.

5) MISSION ÉCOLE NUMÉRIQUE

Dans le cadre du plan de pilotage l'école a mis en place (sous forme de mission collective pour laquelle Mme Christine Muller est déléguée référente) un projet d'intégration d'outils informatiques dans l'enseignement et les moyens de communication.

L'excellent travail mené par un groupe de parents de la classe 4C 19-20 (Mme Baratto, Mr Montosa et Mr Valente entre autres) a épaulé le projet en établissant une liste de logiciels et une première analyse très complète des différents outils. Une visite sur place de spécialistes a aussi permis de vérifier les installations actuelles et de discuter avec la Direction les possibles options et alternatives pour la connectivité.

Une première enquête a été menée auprès des enseignants et du personnel de l'école pour mieux comprendre leurs besoins et attentes, et une seconde enquête a été envoyée aux parents (via email) peu avant le congé de carnaval.

Le Bureau de l'AP accompagnera l'équipe et la Direction dans ce projet pour lequel la collaboration des parents sera primordiale (appel à dons, expertise, etc), et certains ont déjà offert leur aide une fois que les étapes spécifiques seront établies.

6) ACTIVITES DE L'AP

Effort du Carême

Pour l'Effort du Carême le Bureau étudie l'option d'une collecte 'mixte' pour Arc-en-Ciel et l'Epicerie Partagée de l'HE2B (Haute Ecole Bruxelles-Brabant). Une communication sera envoyée après le congé de carnaval.

Site web AP

Le projet d'un site web propre à l'AP (référéncé sur le site officiel de l'école) avance avec l'aide d'un parent d'élève. Ce site permettra de dynamiser l'échange entre les parents, l'AP et les délégué·e·s (blog, activités, etc).

Parascolaires

Grâce à la décision prise au début de l'année scolaire par la Direction d'aligner les parascolaires aux 'bulles' le passage en code rouge n'a eu que très peu d'impact sur l'organisation des cours.

Ventes uniformes

La Direction a donné son accord pour organiser des ventes à l'école mais en groupes scindées et pendant les weekends, tout en respectant les règles sanitaires. Le Bureau informera les délégué·e·s dès que les dates seront arrêtées.

7) SITUATION DE LA MOBILITE

Chantier Vivaqua - Rue Edith Cavell

Le Bureau a continué de faire un suivi de l'évolution du chantier avec Vivaqua (la Commune n'étant pas capable de donner des réponses précises). Pour rappel le chantier se déroule en 3 phases.

D'après les derniers contacts avec Vivaqua:

- La phase 1 est en cours d'être finalisée
 - La circulation de transit via la rue Edith Cavell est interrompue entre le rond-point de l'avenue Montjoie et l'avenue Brunard
 - Une déviation est mise en place via les avenues Montjoie et Brunard
- La phase 2 débutera peu après le congé de carnaval
 - La circulation de transit sera rétablie sur toute la rue Edith Cavell dans le sens avenue De Fré - avenue Montjoie
 - La circulation sera interrompue sur certains tronçons (au fur et à mesure des travaux) de la rue Edith Cavell dans le sens avenue Montjoie - avenue De Fré. Hors des tronçons la circulation se fera en double sens
 - La phase 3 interviendra durant l'été 2021 et impliquera une fermeture complète de la rue Edith Cavell

Les parents sont appelés à se tenir vigilants au niveau des panneaux de signalisation et à penser à des alternatives d'accès à l'école (p.e. se garer dans le quartier de l'avenue Moscicki et traverser la rue Bosveldweg à pied, utiliser le parking du Delhaize, emprunter l'avenue Leo Errera, utiliser les transports en commun).

Relation avec le voisinage

Le Bureau tient à rappeler aux parents que dans le cadre des relations entre l'école et son voisinage, ainsi que de l'éducation des enfants à la citoyenneté, il est important de:

- **Respecter** les entrées privées (parkings), les passages et les accès réservés aux piétons
- **Ne pas laisser les moteurs des véhicules tourner à l'arrêt** en attendant les enfants (interdiction reprise dans l'article 8 du Code de la Route)
- **Ne pas s'arrêter sur la chaussée** pour déposer ou récupérer les enfants (interdit par l'article 23.1 du Code de la Route), ou dans le cas de le faire s'assurer que ce **soit le plus rapidement possible** afin de fluidifier le trafic

Spécifiquement dans la rue Zeecrabbe **il est interdit de stationner du côté droit de la chaussée au niveau du tournant** (marquage ligne jaune discontinue au sol). Ce tournant est très prononcé et des voitures en stationnement sont susceptibles de bloquer le passage de véhicules lourds (bus, camion éboueurs, etc).

Stationnement interdit!!!



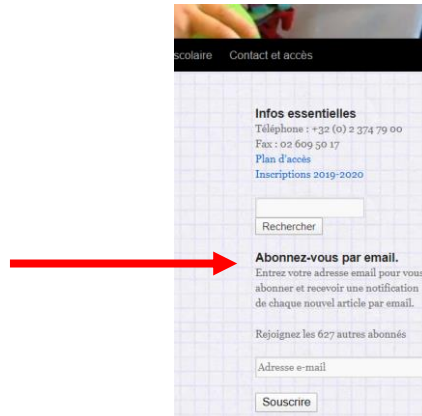
Zone accidentogène

Une zone accidentogène a été identifiée à la sortie du garage de l'immeuble à appartements de la Rue Zeecrabbe. Les véhicules sortant de ce garage ont une visibilité très réduite, et nombreux enfants courent sur le trottoir sans s'arrêter devant la sortie. Il est demandé aux parents de sensibiliser leurs enfants à ce sujet (valable non seulement à cet endroit précis).



8) COMMUNICATION

La Direction rappelle aux parents qu'il est **important qu'ils inscrivent leur adresse email à la newsletter du site web de l'école**. Ceci leur garantira de recevoir une notification dès qu'une information est postée sur le site. L'inscription se fait via la fonction "Abonnez-vous par email" disponible sur la page principale du site web NDC.



La Direction demande aussi aux parents de signaler les absences via email à l'Éducatrice. Mme Teugels occupe ce rôle mais est actuellement en congé maternité. Son adresse email a.teugels@e-ndc.org est de toutes façons active. Une fois que le mail de la remplaçante de Mme Teugels sera actif il sera communiqué aux parents et référencé sur le site web de l'école.

9) REUNIONS DE DELEGUE·E·S 2020-2021

La prochaine réunion de délégué·e·s aura lieu à 19h30 le Mardi **04 Mai 2021**.
Le lieu et format de la réunion (présentiel vs. virtuel) sera confirmé à l'approche de la date.

QUESTIONS / COMMENTAIRES / DEMANDES

- 1) La Direction demande aux parents de faire leur possible pour fixer les rendez-vous médicaux de routine hors des horaires de classe.
- 2) Les mesures sanitaires empêchant de réaliser des activités qui permettaient aux parents de (mieux) se connaître (p.e. l'APéro, les petits-déjeuners en classe ou même les conversations à la sortie de l'école ou dans les couloirs), Mme Parnet (4B) a suggéré de créer une 'boîte à idées' pour échanger des idées d'activités que chaque délégué·e aurait mis en place pour pallier la situation. Suite à la réunion un email a été circulé aux délégué·e·s et le Bureau consolidera les réponses sur un document qui sera distribué.
- 3) Certains parents constatent que les élèves du secondaire ne portent pas de masques à la sortie de l'école. Le Bureau relayera cette remarque au Secondaire.
- 4) Des parents de 3eme remarquent que les enfants n'auraient pas assez de temps pour manger à l'heure de midi. Le Bureau conseille aux délégué·e·s d'aborder le point avec les enseignantes
- 5) La question des parents qui s'arrêtent longuement devant l'école (rue Robert Jones, rue Cavell) pour déposer ou récupérer leurs enfants en bloquant la circulation est soulevée. Un rappel et demande de collaboration sont inclus dans le compte rendu.
- 6) Des parents souhaiteraient que plus d'espace soit mis à leur disposition pour garer leurs vélos face à l'école. Le Bureau rappelle que l'école ne peut pas disposer de l'espace extérieur, qui est du ressort de la Commune. À la suite des démarches de la déléguée de 3MA en 2018 des arceaux avaient été

installés par la Commune devant l'entrée de l'école. Le Bureau rappelle qu'il existe des portiques au carrefour des rues Robert Jones et Cavell, et que la grille du secondaire peut aussi être mise à profit.

7) Une suggestion est faite pour l'installation de rails / rampes (semblables à ceux utilisés dans certaines gares) pour que les élèves puissent déplacer leurs vélos dans les escaliers de l'entrée de façon plus facile et sûre. Un suivi sera fait avec la Direction.

8) Avec les restrictions liées aux mesures sanitaires certains parents trouvent la communication avec l'école, les enseignants et la direction/secrétariat plus compliquée. La Direction suggère de préférer les emails au téléphone pour contacter le Secrétariat et la Direction, car la centrale téléphonique de l'école est souvent en panne (un budget de remplacement est prévu). Chaque enseignant dispose maintenant aussi d'une adresse email professionnelle qui a été mise en place pour permettre les échanges directs avec les parents. Des échanges via visioconférence ou téléphone ne sont pas exclus, et dans des cas précis des réunions avec les parents sont possibles au sein de l'école, mais il convient aux enseignants et parents (avec l'aide éventuelle des délégué·e·s) de se mettre d'accord sur les modalités. Des nouvelles plateformes sont évaluées dans le cadre du projet école numérique.

9) Suite à quelques incidents avec les bilboquets dans la cour de récréation la Direction va rappeler aux élèves (via l'Éducatrice) les règles de comportement à suivre (c.f. le Code de Vie dans le Vade Mecum).

Cordialement,
Le Bureau de l'AP